

# PPR INFO

14 juin 2023

Spécial communication

## ◆ Une / sommaire de la revue et nouveau bulletin d'abonnement avec RIB

Suite à de nombreuses demandes, nous vous transmettrons à chaque parution de la revue, la page de couverture ainsi que le sommaire afin que vous puissiez l'utiliser pour votre communication. Vous les trouverez en pièces jointes de ce PPR info. Vous pouvez également les retrouver sur nos réseaux sociaux. **Un nouveau bulletin d'abonnement intégrant un RIB est également en pièce jointe.**



### ◆ Calendrier FNPPR 2023 :

Conseils d'administration :

- Jeudi 15 juin
- Jeudi 14 septembre
- Jeudi 23 novembre

### ◆ Parution de la revue :

- n°480 : paru fin janvier
- n°481 : paru fin mars
- n°482 : paru fin mai
- n°483 : fin juillet 2023
- n°484 : mi-octobre 2023
- n°485 : fin novembre 2023

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL  
**LA PROPRIÉTÉ privée rurale**

[Je m'abonne \(propriete-rurale.com\)](http://propriete-rurale.com)

[J'adhère \(propriete-rurale.com\)](http://propriete-rurale.com)



## ◆ L'AG de la FNPPR dans la presse

Plusieurs articles de presse sont parus suite à la tenue de notre Assemblée générale. Vous trouverez en pièce jointe l'un de ces articles dans *Paysans de la Loire*.

FRANCE/EUROPE  
L'ACTU DES TERRITOIRES  
LOIRE RÉGION

Foncier  
**Les propriétaires ruraux veulent peser dans les débats**  
Publié le 09 Juin 2023

Partage

À l'occasion de son assemblée générale, le 11 mai à Paris, la Fédération nationale de la propriété privée rurale, a rappelé le rôle qu'elle entend jouer comme acteur et entrepreneur de la vie rurale.

# PPR INFO

14 juin 2023

## ◆ Appui au réseau : calendrier des AG des SDPPR

Ci-dessous le calendrier des AG passées et futures de notre réseau auxquelles était ou sera présent l'un des membres de l'équipe nationale. N'ayant pas encore le don d'ubiquité, l'équipe vous prie de l'excu-

ser pour les AG où elle n'a pu être présente cette année.

Dates	Départements	Représentant FNPPR
24/03/2023	AG SDPPR 40	Patrick de Pérignon
15/04/2023	AG SDPPR 32	Patrick de Pérignon
15/04/2023	AG SDPPR 45	Olivier de Schonen
27/04/2023	AG SDPPR 71	Bruno Keller
28/04/2023	AG SDPPR 51	Bertrand Trépo
28/04/2023	AG SDPPR 24	Bruno Keller par visio
06/05/2023	AG SDPPR 49	Hugues de La Celle
09/06/2023	AG SDPPR 52	Geoffroy de Thieulloy par téléphone
09/06/2023	AG SDPPR 03	Bruno Keller
09/06/2023	AG SDPPR 79	Hugues de La Celle
12/06/2023	AG SDPPR 02	Bruno Keller
22/06/2023	AG SDPPR 28	Olivier de Schonen
30/06/2023	AG SDPPR 53	Hélène Beau de Kerguern
08/09/2023	AG SDPPR 61	Bruno Keller
22/09/2023	AG SDPPR 86	Bruno Keller
06/10/2023	AG SDPPR 29	Hélène Beau de Kerguern
14/11/2023	AG SDPPR 27	Bruno Keller

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

# LA PROPRIÉTÉ privée rurale

482 • MAI-JUIN 2023



TRANSACTION IMMOBILIÈRE :

## Ne pas négliger l'avant-contrat

LA PAROLE À

**Bernard Pallard,**  
président de l'Apif

VENTE DE PARCELLE FORESTIÈRE :

**Le droit de  
préférence du voisin**

PRÉEMPTION SAFER :

**Quels sont les biens  
préemptables ?**

## 4 **Faits marquants**

Défaut de paiement de fermage : les difficultés économiques doivent être indépendantes de la volonté du preneur

Synergie syndicale : Bruno Keller, invité de l'UNPI Auvergne

Contrôle des structures : un bail ne donne pas la priorité

Agents chargés de la protection de l'environnement : les droits de visite et de contrôle jugés constitutionnels

Exploitations agricoles et commercialisation : le circuit court a la cote

Audit énergétique : obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023

Impôt sur le revenu : doublement du déficit foncier

Plus-value immobilière : le délai de vente doit être normal pour bénéficiaire de l'exonération

## JURI-PRATIQUE

<b>Propriété</b> .....	<b>12</b>	<b>Gestion</b> .....	<b>18</b>
Cours d'eau et fossés : comment les distinguer et les entretenir ?		Transaction immobilière : ne pas négliger l'avant-contrat	
<b>Propriété</b> .....	<b>14</b>	<b>PPR Services vous répond</b> .....	<b>20</b>
Occupant sans droit ni titre : quand les terres sont exploitées sans l'accord du propriétaire		Préemption Safer : quels sont les biens préemptables ?	
<b>Gestion</b> .....	<b>16</b>	<b>PPR Services vous répond</b> .....	<b>22</b>
Vente de parcelle forestière : le droit de préférence du voisin		Bail rural : critères de décence et de performance énergétique	

**8 La parole à...**  
Bernard Pallard, président de l'Apif : les petites îles de France, des territoires, une association

**23 Au cœur de nos régions**  
Chez Morille : canards, une affaire qui marche

**26 Histoire et propriété**  
Portrait : Madame de Sévigné, femme de lettres et propriétaire foncière

**28 Le mémo du propriétaire**  
Les indicateurs clés à connaître



LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE est une source d'informations pratiques et d'idées pour mieux gérer et investir sur sa propriété.

## S'ABONNER A LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE,

c'est : être informé, être aidé à valoriser,  
à gérer et à transmettre sa propriété rurale

**6 numéros**  
dont 1 N° spécial prix du foncier

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

# LA PROPRIÉTÉ privée rurale

**ABONNEZ-VOUS !**

Recevez l'information indispensable pour la gestion de votre patrimoine rural

- Je m'abonne pour un an au tarif de : **78 €**
- Je suis adhérent au Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale de \_\_\_\_\_ et je m'abonne pour un an au tarif **préférentiel de 49 €**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ville et CP \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

- Règlement par chèque à l'ordre de La Propriété Privée Rurale SARL
- Règlement par virement bancaire :  
IBAN : FR76 1820 6000 0065 0845 0892 023 BIC : AGRIFRPP882  
en précisant en objet « abonnement + nom »

À renvoyer à :

La Propriété Privée Rurale • 31 rue de Tournon, 75006 Paris

- Tél. : 01 56 81 31 00 • Courriel : [revue@propriete-rurale.com](mailto:revue@propriete-rurale.com)  
• Site : [www.propriete-rurale.com](http://www.propriete-rurale.com)

Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2023. Prix TTC – TVA à 2,10 %. Étranger, nous consulter